

Règlement intérieur

Vide-Grenier à Fouchères

(Conforme aux usages en vigueur pour ce type d'événement)

1. Horaires

L'installation est autorisée à partir de 6h.

L'événement se termine à 17h.

2. Emplacement

Les emplacements sont définis sur place par les organisateurs.

Merci de respecter les limites allouées.

3. Objets interdits

La vente de produits illégaux, dangereux, d'animaux vivants ou d'armes est strictement interdite

4. Responsabilité

Chaque exposant est responsable de ses biens et de son installation.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation.

5. Propreté

Chaque exposant doit ranger et nettoyer son espace en fin de journée.

Les déchets doivent être évacués par ses soins.

6. Paiement

- Avant le 27 août : par chèque ordre « Société de Chasse de Fouchères » à déposer à la mairie de Fouchères.
- Après le 27 août : paiement sur place en espèces uniquement faire l'appoint.

7. Communication et inscription

Les inscriptions se font uniquement par e-mail ou SMS :

- Mail : foucheresvidegrenier@gmail.com
- SMS : 06 16 02 96 14

Le téléphone est réservé à l'organisation le jour de l'événement.

Aucune inscription par appel téléphonique.

8. Protection des données (RGPD)

Les informations collectées sur cette fiche sont utilisées uniquement pour l'organisation du vide-grenier (gestion des inscriptions, attribution des emplacements et suivi des paiements).

Elles ne seront ni partagées ni conservées au-delà de 30 jours après l'événement.

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification ou de suppression en envoyant un mail à : foucheresvidegrenier@gmail.com.

Lu et approuvé

Signature